

542677-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'exploitation d'installations sportives – Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée (RELANCE DE LA PROCEDURE)

OJ S 149/2026 05/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Adresse électronique: marches@smsm.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Loisirs, culture et culte

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée (RELANCE DE LA PROCEDURE)

Description: Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée

Identifiant de la procédure: b27db45c-be82-4a27-8c5f-923ca3736b67

Avis précédent: 470966-2026

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Procédure de délégation de service public

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 1 chemin Longon

Ville: ISOLA

Code postal: 06420

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Base juridique:

Directive 2014/23/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:
Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:
Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:
Fraude:
Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:
Insolvabilité:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:
Biens administrés par un liquidateur:
Fausses déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis ou obtention d'informations confidentielles sur cette procédure:
Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:
État de cessation d'activités:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée (RELANCE DE LA PROCEDURE)

Description: Le Déléataire a notamment pour mission, dans le respect la réglementation en vigueur et dans les conditions définies par le Contrat : - D'obtenir des autorités compétentes l'ensemble des autorisations, homologations, déclarations nécessaires à la pratique et à l'organisation des activités et des manifestations devant être organisées au sein de l'Équipement ; - D'assurer la gestion administrative, commerciale et financière de l'Équipement; - De recruter et d'affecter du personnel qualifié et formé selon les besoins du service, conformément à la réglementation en vigueur, afin d'assurer la continuité du service public ; - D'accueillir et d'informer les usagers, de garantir leur sécurité et d'assurer leur surveillance ; - D'assurer la promotion et la communication nécessaires au développement de la notoriété et de l'attractivité de l'Équipement, tant sur le territoire du Délégant qu'à l'extérieur de son périmètre ; - D'organiser et coordonner les activités, animations intérieures et extérieurs et événements éducatifs, pédagogiques, sportifs, ludiques et de loisirs, en dépassant le cadre du service traditionnellement offert aux usagers selon une approche innovatrice et prospective ; - D'aménager et de commercialiser les espaces connexes, à savoir le plateau cardio-musculation, l'espace restauration, une salle multi activités, ainsi que la salle polyvalente ; - D'assurer l'approvisionnement des énergies et les opérations d'entretien maintenance et de renouvellement des biens mobiliers et immobiliers conformément aux dispositions.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 1 chemin Longon

Ville: ISOLA

Code postal: 06420

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: La durée du Contrat est fixée à soixante-douze (72) mois à compter de la Date d'Entrée en Vigueur. La durée du Contrat se décompose en deux périodes : • Une période de préfiguration de 2 mois à compter de la Date d'Entrée en Vigueur du Contrat jusqu'à la date d'ouverture du Centre Aquatique au public. • Une période d'exploitation d'une durée prévisionnelle de 70 mois, à compter de l'achèvement de la période de suivi de travaux et de préfiguration et donc de la date d'ouverture au public du Centre Aquatique, jusqu'à, sauf cas de résiliation anticipée, la date d'échéance normale du Contrat. Une visite facultative du Centre Aquatique est organisée. La visite sur site est proposée le mardi 8 septembre 2026, de 14h à 16h. Les candidats se présentent sur le chantier à l'adresse suivante : Centre Aquatique Aquavallée, 1 chemin de Longon, 06420 Isola. Au préalable, les candidats confirmeront leur présence 48 heures au minimum avant la visite, par courrier à l'adresse : marches@smsm.fr, en indiquant le nom et la qualité des représentants. Lors de la visite, le nombre de représentants est de 2 au maximum par candidat. La visite est effectuée sous la conduite d'un représentant du Délégué.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 72 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 4 800 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Par ordre décroissant d'importance : • Critère 1 : Qualité et performance du service rendu aux usagers : o Sous-critère 1 : Modalités d'animations et d'ouverture de l'ensemble des espaces de l'Équipement ; o Sous-critère 2 : Actions développées pour réduire l'impact de l'exploitation des ouvrages sur l'environnement.

Critère:

Type: Qualité

Description: • Critère 2 : Intérêt de l'offre sur le plan financier : o Sous-critère 1 : Cohérence du compte d'exploitation prévisionnel sur la durée du contrat ; o Sous-critère 2 : Politique tarifaire applicable aux différentes catégories d'usagers.

Critère:

Type: Qualité

Description: • Critère 3 : Moyens mis en œuvre : o Sous-critère 1 : Organisation des moyens humains et techniques affectés au service ; o Sous-critère 2 : Programme d'accompagnement de l'Autorité concédante lors de la période de préfiguration.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Date limite de réception des offres: 01/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les référés précontractuels contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur peuvent être introduits dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative, pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature. Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé. Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat. Le cas échéant ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé. Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat. Le cas échéant ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nice

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Numéro d'enregistrement: 25060205900017

Département: Alpes-Maritimes

Adresse postale: 405 Promenade des anglais

Ville: Nice cedex 4

Code postal: 06364

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: marches@smsm.fr

Téléphone: +33 489981918

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.stationsnicedazur.com>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. **ORG-0003**

Nom officiel: Tribunal Administratif de Nice
Numéro d'enregistrement: 17060005000026
Département: FRL03
Adresse postale: 18 AVENUE DES FLEURS
Ville: NICE
Code postal: 06000
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France
Point de contact: FRL03
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr
Téléphone: +33 489978600

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

470966-2026

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Description

:

Le montant de l'estimation de la valeur prévisionnelle de la concession est porté à 4 800 000 € au lieu de 3 700 000 €.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 8a8ffe65-d9ae-45fe-8c7f-f3603a06d72b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 19

Date d'envoi de l'avis: 04/08/2026 14:30:03 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 542677-2026

Numéro de publication au JO S: 149/2026

Date de publication: 05/08/2026